

Des Rennais s'opposent aux projets de tours

La polémique

Les tours ? Ils n'en veulent pas. Des Rennais sont venus le dire aux élus en conseil municipal, hier.

D'abord des habitants des environs du boulevard Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, au bord du canal d'Ille-et-Rance. Ils jugent « démentiel » le projet d'un immeuble de 43 m de haut dans leur quartier pavillonnaire.

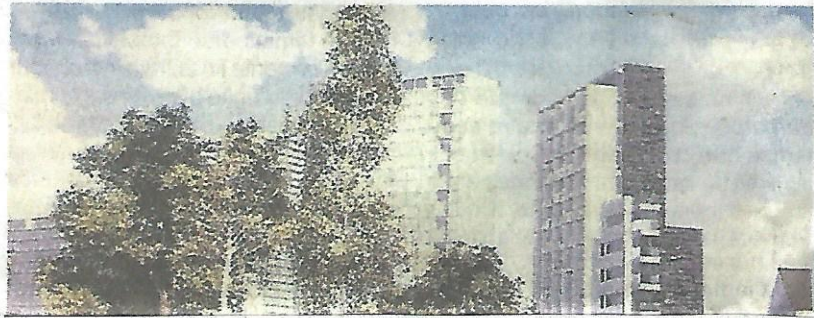
« Nous ne sommes pas égoïstes

assure Sylvain Giraud, trésorier de l'association Les amis d'Auguste et Anatole. **La densification est inéluctable, mais elle doit se faire de façon raisonnable.** »

Même colère d'un collectif d'habitants de la future Zac du Haut-Sancé (ex Landry), où doivent pousser des immeubles de onze, treize et seize étages, en bordure de la rue de Châteaugiron, et de sept et dix étages, à l'emplacement de l'ancien centre commercial du Landry.

« Nous avons appris que les travaux doivent démarrer cette année, mais nos inquiétudes restent sans réponse, déplore Carlos Simoës, porte-parole du collectif. La Ville a fixé de manière unilatérale à 500 le nombre de logements, bien loin des 200 annoncés initialement. Nous ne sommes pas opposés à l'accueil de nouveaux habitants. Nous réclamons de les accueillir dans de bonnes conditions, de préserver la qualité de notre quartier. La barre des 300 logements semble une limite acceptable. »

Sébastien Sémeril, 1^{er} adjoint en charge de l'urbanisme, assure **« entendre ces inquiétudes légitimes »**. Il défend la concertation menée par la ville : **« 500 personnes se sont déplacées pour l'enquête**



Le projet d'immeuble boulevard Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, au bord du canal d'Ille-et-Rance, a été revu. Il n'excédera pas dix étages (quinze étaient prévus initialement).

CRÉDIT PHOTO : DR

publique réalisée en juin et juillet 2018 sur le plan local d'urbanisme, il y a eu 36 000 téléchargements des pièces du dossier, 588 observations sur le registre. »

« Les 588 observations ont donné lieu chacune à une réponse, consultable en ligne, précise la maire, Nathalie Appéré. Et seulement trois d'entre elles ont fait l'objet de réserves de la part de la commission d'enquête. » Et justement, poursuit la maire : **« Ces réserves, nous les avons levées en modifiant les projets du Haut-Sancé et du boulevard du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, ainsi qu'un autre projet dans le quartier Oradour - Motte-Brûlon. Personne ne pourra dire que nous avons révisé le PLU en catimini. »**

Concernant le futur immeuble du boulevard du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, Sébastien Sémeril assure **« avoir demandé au promoteur (Bâti-Armor) de conserver la maison**

actuelle et de réduire la hauteur, puisque l'immeuble fera neuf étages au lieu de quatorze. Nous avons aussi ajouté une clause de mixité sociale qui l'oblige à ce que 15 % des logements intègrent l'organisme foncier solidaire, afin de donner la possibilité à des Rennais d'acheter au prix de 2 555 € le m² au lieu de 4 000 € le m², prix moyen pratiqué à Rennes. »

Quant au projet du Haut-Sancé, Sébastien Sémeril assure, là encore, que **« les réserves des habitants sur les hauteurs ont été prises en compte et intégrées dans le PLU »**.

Pas de quoi convaincre les représentants des riverains. **« Ils veulent se limiter à dix étages, mais c'est encore beaucoup, déplore Sylvain Giraud. Les tours, ça date d'une autre époque. »** Il a sollicité un rendez-vous avec la maire.

Y.-A. H.

Quel avenir pour l'ancien cinéma Arvor ?

L'association Arvor Cinéma va rejoindre le nouveau quartier EuroRennes, près de la gare, devant la prison des femmes, dans l'immeuble Identity One. Ce sera le troisième site d'implantation pour ce cinéma d'art et essai, après la rue Saint-Hélier et la rue d'Antrain.

Rue d'Antrain, le bâtiment ne sera pas rasé

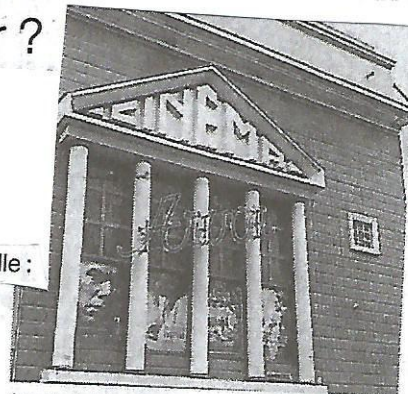
La nouvelle salle devrait ouvrir ses portes au public en décembre. Que deviendra le site actuel, rue d'Antrain, propriété de la Ville ?

« L'option de le raser a été écartée, mais le bâtiment n'est pas protégé au titre du patrimoine remarquable rennais », regrette Antoine Cressard (Alternance 2020), qui souhaite le protéger définitivement, **« car un tel site, en centre-ville, peut aiguïser des appétits »**.

Marc Hervé l'avenir de la salle actuelle :

« Nous percevons un loyer, conformément à nos engagements en matière culturelle. » Benoît Careil, son collègue de la culture, va plus loin : **« Une réflexion est en cours, elle va s'accélérer cette année. »**

Antoine Cressard regrette également la concentration des cinémas dans une même partie du centre-ville. Une remarque partagée par les élus Insoumis. **« Certains quartiers sont très dynamiques, quand d'autres font office de dortoir. Les équipements culturels doivent prendre modèle sur les équipements spor-**



Le cinéma d'art et d'essai va quitter son site actuel, rue d'Antrain, pour le quartier de la gare.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

tifs, bien répartis dans tous les quartiers. » Benoît Careil leur répond avec un soupir de regret : **« Je n'ai pas se baguette magique pour faire revenir les cinémas de quartier, comme autrefois... »**

O. B.